



Ville de
La Chapelle-en-Serval



#43 — printemps/été 2026

Les nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval



Le mot du Maire

Chères Capelloises, chers Capellois,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales.

Avec 61,48 % des suffrages exprimés face à deux listes candidates, vous nous avez renouvelé votre confiance pour les six prochaines années. C'est un résultat qui m'honore et qui m'oblige à continuer, avec toute mon équipe, à travailler avec sérieux, engagement et proximité pour notre commune.

Dès le lendemain de l'élection, nous étions déjà au travail pour poursuivre les projets engagés, améliorer ce qui peut encore l'être et préparer l'avenir de La Chapelle-en-Serval.

Lors de la première séance du conseil municipal, nous avons installé le nouveau conseil municipal et nommé quatre adjoints au maire avec des délégations importantes : la sécurité, les festivités, le cadre de vie et la jeunesse. Des conseillers municipaux délégués ont également été désignés dans différents domaines comme la communication, les finances, l'urbanisme ou encore les espaces verts.

Chacun apporte son énergie et ses idées, et je peux vous assurer qu'il y a déjà beaucoup de travail... mais aussi beaucoup d'envie.

J'ai également eu l'honneur d'être réélu vice-président de la communauté de communes en charge de la petite enfance. Cela me permettra de continuer à travailler au plus près pour l'Aire Cantilienne à qui nous devons cette superbe piste cyclable de La Chapelle-en-Serval vers Survilliers.

Le 8 mai dernier, nous nous sommes retrouvés nombreux pour commémorer la victoire du 8 mai 1945. J'ai été particulièrement heureux de voir autant d'habitants présents, ainsi que les enfants de l'école et leurs enseignants, qui font vivre avec beaucoup de sérieux et d'implication le devoir de mémoire.

Les grands projets se poursuivent également avec la réfection de la mairie et du parc communal afin de mieux vous accueillir et de permettre à chacun de profiter d'un

espace agréable et convivial. Le nouveau jeu pour les enfants rencontre déjà un beau succès... parfois même plus fréquenté que certains bancs publics !

À travers ce nouveau numéro du journal municipal, je vous laisse découvrir les festivités à venir, les projets réalisés et ceux en préparation, mais aussi l'implication précieuse de nos associations qui participent chaque jour à faire vivre notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, de bons moments de partage et de repos, en espérant que chacun puisse profiter pleinement de cette période estivale pour se retrouver en famille, entre amis, ou simplement prendre un peu de temps pour soi.

Encore merci pour votre confiance et votre soutien !

Sommaire

Services permanents	3
Vie communale	3
Travaux	6
Budget	8
Festivités d'hier	10
Comité de jumelage	12
Conseils Municipaux	13
Festivités de demain	16
Associations	18
Ecole et jeunesse	21
Collège du Servois	23
Des initiatives à l'honneur	25
Deviens Jeune Sapeur-Pompier	25
Aire Cantilienne	26
Conseil Départemental	28
Santé publique	28
Expression des groupes du Conseil Municipal	29
Portrait	31
Programme des évènements	32

Directeur de publication : Daniel Dray — Maire

Rédacteur en chef : Daniel Dray

Impression Roto Press Graphic,

La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Services permanents

Passage de la balayeuse des voiries

Afin de faciliter son travail, nous vous demandons de laisser les voies et les caniveaux dégagés :

- > lundi 24 août 2026 (Désherbage)
- > vendredi 23 octobre 2026

Permanences juridiques

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le Barreau des avocats de Senlis le 2^e vendredi de chaque mois (sauf juillet – août) de 15h à 17h en mairie.

Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Rendez-vous au **03 44 54 60 29** ou à mairie@lces.fr.

France Rénov' : rénovation énergétique

Recevez des conseils impartiaux par ce service public d'aide à la rénovation de l'habitat. Sur rendez-vous uniquement.

CCAC : 7 rue Guillemot à Chantilly le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h et le 1^{er} mercredi de chaque mois (sauf août) de 9h à 12h

Pas de permanence itinérante en juillet et en août

- > mercredi 2 septembre – La Chapelle-en-Serval
- > mercredi 7 octobre – Avilly-st-Léonard

Rendez-vous auprès de l'ADIL de l'Oise **03 44 48 61 30** – contact@adil60.org

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Mis en place en mai 2023 par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) a trouvé sa place au cœur de la commune.

Ce dispositif itinérant offre un espace chaleureux et bienveillant où de jeunes enfants de moins de six ans, accompagnés de leurs parents ou de membres de leur famille, peuvent venir partager un moment convivial en toute simplicité.

Sans inscription et totalement libre d'accès, le LAEP propose des espaces de jeux adaptés, pensés pour

favoriser l'exploration, la créativité et l'éveil des tout-petits. C'est également un lieu d'échanges, d'écoute et de rencontre pour les parents, dans un cadre bienveillant animé par des professionnels ou bénévoles.

Les prochaines rencontres se tiendront, de 9h30 à 12h30, les :

- > 26 septembre
- > 14 novembre

N'hésitez pas à pousser la porte du LAEP avec vos enfants, au centre de loisirs de l'école des Dimerons – 331 rue des Dimerons !

Repair Café

- > 26 septembre de 14h à 18h à Vineuil Saint Firmin
- > 10 octobre de 14h à 18h à Plailly

Naissance/Décès/Mariage

Naissances :

Éléonore Espercieux, née le 22/11/25 à Senlis
Maxence Tavernier, né le 03/04/2026 à Senlis

Mariage :

Geerst Quentin et Escalera Coutinho Mélanie, le 20/06/26

Blanchard Cédric et Denis Noelline, le 20/06/26

Bencherghi Mohamed et Oubakka Myriam, le 20/06/26

Décès :

Nugues Josianne, le 07/04/2026 à Senlis

Vie communale

Service enfance : départ de Sandy :



Après 13 années passées à la mairie de la commune, Sandy a ouvert un nouveau chapitre de sa vie professionnelle. Durant toutes ces années, elle a accompagné avec énergie et bienveillance de

nombreuses familles, tissant des liens précieux avec eux, ainsi qu'avec ses collègues. Toujours souriante, disponible et à l'écoute, Sandy a marqué le service par son engagement et sa bonne humeur au quotidien.

Son départ laisse sans aucun doute un vide, tant elle faisait partie intégrante de la vie du service. Mais c'est pour se lancer dans un nouveau projet professionnel que Sandy nous a quittés: elle a rejoint le centre public de santé du Servois au sein du pôle médical de notre commune en tant que secrétaire médicale. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans cette nouvelle aventure. Nous avons également le plaisir d'accueillir Angélique, qui prend le relais au service enfance. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et beaucoup de réussite dans ses nouvelles missions.

Merci pour tout Sandy, et à très bientôt!



Commémoration : Victoire du 8 mai 1945

Le vendredi 8 mai, habitants, élus et représentants des autorités civiles et militaires se sont réunis au monument aux morts à l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.



Aux côtés du Maire, Daniel Dray, du Conseiller départemental Jérôme Bascher, du Conseil municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, de nombreux

participants ont pris part à ce moment de recueillement afin d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de notre pays.

Cette cérémonie a également été marquée par la participation des enfants de la commune, qui ont interprété la Marseillaise avec beaucoup d'émotion, accompagnés de leurs enseignants. Un moment fort, symbole de la transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations.

À l'issue de cette commémoration, les élèves du Collège du Servois impliqués dans le projet Erasmus + frontières ont eu le plaisir d'afficher le travail réalisé avec un collège chypriote de Nicosie.

La municipalité remercie l'ensemble des personnes mobilisées pour cette commémoration: les sapeurs-pompiers de La Chapelle-en-Serval, la Gendarmerie, l'Union des Anciens Combattants, les porte-drapeaux, les équipes encadrantes ainsi que tous les habitants présents à cette cérémonie du souvenir.

Le retour des beaux jours : préservons la tranquillité de tous



Avec l'arrivée des beaux jours, chacun souhaite profiter pleinement de son jardin, de sa terrasse et des espaces extérieurs.

Travaux de jardinage, bricolage, repas en famille ou entre amis rythment naturellement la saison estivale.

Afin que chacun puisse profiter de cette période dans les meilleures conditions, il est demandé à tous de faire preuve de civisme, de respect et de modération, notamment lors des activités susceptibles de générer des nuisances sonores.

Les rassemblements extérieurs, barbecues, repas ou soirées conviviales doivent ainsi rester compatibles avec la tranquillité du voisinage, en particulier en soirée et durant la nuit.

Conformément à l'arrêté municipal n°73/2018 du 17/09/2018, l'utilisation des appareils de bricolage et de jardinage à moteur thermique ou électrique (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, perceuses et autres matériels bruyants) est autorisée uniquement aux horaires suivants :

- > Du lundi au vendredi :
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00
 - > Le samedi :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
 - > Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00
- Le respect de ces règles simples contribue à préserver la qualité de vie, le bien-vivre ensemble et la sérénité de notre commune.

Rappel : les infractions aux dispositions de l'arrêté municipal pourront faire l'objet de verbalisation.

La Municipalité remercie les Capelloises et les Capellois pour leur compréhension, leur vigilance, leur engagement au service du respect et de la tranquillité de tous.

Bureau de poste : horaires estivaux

La Poste adapte ses horaires à La Chapelle-en-Serval durant la période estivale, du lundi 29 juin au samedi 29 août 2026, le bureau de poste sera ouvert :

- > Mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- > Samedi : de 9h à 12h.

Cette organisation temporaire est mise en place par La Poste en raison d'une baisse de fréquentation observée pendant l'été.

Vous pouvez également accéder aux principaux services postaux et bancaires en ligne via les sites de La Poste et La Banque Postale. (www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr)



Réouverture du Serval

Après plusieurs semaines de fermeture, le bar-tabac situé au 802 rue de Paris a rouvert ses portes sous la direction de son nouveau propriétaire, M. Nevzat POLAT.

La municipalité lui souhaite la bienvenue et lui adresse tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle. À cette occasion, l'établissement a bénéficié d'une rénovation complète de son intérieur afin d'offrir à la clientèle un cadre modernisé, chaleureux et accueillant. Cette réouverture participe pleinement au dynamisme commercial et à la vie de proximité de la commune.



De gauche à droite : Yannick Comel, conseiller municipal - Samuel Delaplace, délégué à la communication et aux commerces - Nevzat Polat, propriétaire.

Patrimoine : visite guidée à La Chapelle-en-Serval

Le dimanche 17 mai dernier, de nombreux participants se sont retrouvés à La Chapelle-en-Serval pour une visite guidée réalisée par Aquilon consacrée à l'histoire et au patrimoine de la commune. Malgré une météo capricieuse, l'événement a rencontré un beau succès et s'est déroulé dans une ambiance conviviale.



Les visiteurs ont ainsi pu découvrir l'évolution de ce village marqué par sa situation stratégique entre Paris et Senlis. Au fil du parcours, les guides ont évoqué les anciennes voies gauloises puis romaines qui traversaient



le territoire, ainsi que le rôle joué par la route historique reliant les deux villes.

La visite a également permis de mettre en lumière plusieurs éléments remarquables du patrimoine local, notamment l'église Sainte-Trinité, l'ancien relais de poste et l'hôtel Saint-Georges, autrefois propriété de l'abbaye de Chaalis. Ces différents sites témoignent de la richesse historique de La Chapelle-en-Serval et de



son identité singulière, à la croisée du Valois et de la Plaine de France.

Malgré un ciel parfois menaçant, l'intérêt des participants est resté intact tout au long de la matinée. Les échanges avec les guides et les nombreuses questions du public ont confirmé l'attachement des habitants et des visiteurs à la découverte du patrimoine local.

Cette belle participation démontre une nouvelle fois l'engouement du public pour les animations culturelles et les rendez-vous consacrés à l'histoire de notre territoire.

Travaux

Travaux à l'Hôtel de Ville : le chantier est lancé !



Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de Ville ont officiellement débuté au mois d'avril et marquent une nouvelle étape dans la préservation et la modernisation du patrimoine communal, l'amélioration de la performance énergétique et son accessibilité.

Depuis plusieurs semaines, les entreprises s'activent sur le site afin de préparer les futures phases du chantier.

Les premières interventions se sont concentrées sur le sous-sol du bâtiment, où l'ancienne cuve à fioul, qui n'avait jamais été vidée et retirée, a été découpée pour son extraction. La chaudière à gaz, qui fonctionnait depuis plusieurs dizaines d'années déjà, a également été supprimée. Elle sera remplacée par une nouvelle dont les consommations seront moindres.

En parallèle, les travaux ont également démarré au deuxième étage avec la réfection du logement et du bureau du SIVOM.

La 1ère phase du désamiantage de certaines zones du bâtiment a été réalisée.

Hélas, les aléas de chantier ne manquent déjà pas à l'appel :

- > la charpente, révélée par la suppression des cloisons en plâtre (en vue de poser une isolation par l'intérieur), s'avère bien abîmée par l'humidité et les insectes
- > le sous-sol nécessite, pour 50 m², une réfection de dalle béton
- > le réseau électrique présente de nouvelles non conformités qu'il faudra corriger

Il conviendra d'y faire face.



Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, certaines adaptations seront nécessaires en termes d'accueil du public : accès modifiés, changement de bureaux voire fermetures exceptionnelles de la mairie. Les informations pratiques seront relayées sur les supports de communication de la commune : Facebook, site internet, application Intramuros, panneau lumineux et affichage sur place.

Le stationnement sera particulièrement perturbé sur le parvis devant la mairie : nous invitons les visiteurs et les enfants du parc de jeux à stationner sur le parking de la salle des fêtes et rejoindre les jeux à pied.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension pendant cette période de travaux qui permettra, à terme, de disposer d'un Hôtel de Ville plus confortable, plus économe en énergie, plus accessible et mieux adapté aux besoins de tous.

Service technique : de nouveaux équipements pour renforcer l'efficacité

Une tondeuse à batterie pour plus de discrétion et d'économies

Son fonctionnement électrique la rend particulièrement silencieuse, permettant ainsi aux agents de commencer les tontes plus tôt le matin sans occasionner de nuisances sonores pour les riverains. Cet équipement d'un montant de 1504,87€ représente également une économie sur les coûts de carburant et participe à la réduction de l'empreinte environnementale des services municipaux.

Un motoculteur plus compact et plus maniable

Le motoculteur actuellement utilisé est plus volumineux et ne permet pas d'accéder à certains massifs ou espaces étroits. Plus petit, plus léger et plus maniable, ce nouvel équipement d'un montant de 759€ facilitera le travail des agents et leur permettra d'intervenir dans davantage d'endroits.

Une nouvelle tondeuse autoportée Kubota pour les grands espaces

Équipée d'une coupe avant de 1,80 m de largeur, pour un montant de 38 730,20€, elle permet un gain de temps considérable pour la tonte des grandes parcelles, notamment le parc de la mairie, les espaces verts du gymnase, le boulevard de la Riolette ainsi que les routes de Chantilly et de Senlis. Elle offre également une meilleure organisation en permettant de mobiliser simultanément plusieurs équipes de tonte grâce à la disponibilité de plusieurs machines.



Une tonne à eau

L'ancienne, d'une capacité initiale de 1 000L est vétuste. Une perforation située au niveau des 500L fait qu'elle ne peut plus être remplie au-delà, ce qui limite considérablement son utilisation.

La nouvelle dispose quant à elle d'une capacité de 1 000L pleinement exploitable. Elle est équipée d'une pompe, d'une lance ainsi que d'un tuyau d'arrosage, permettant une utilisation plus efficace et adaptée aux besoins de la commune.



Budget

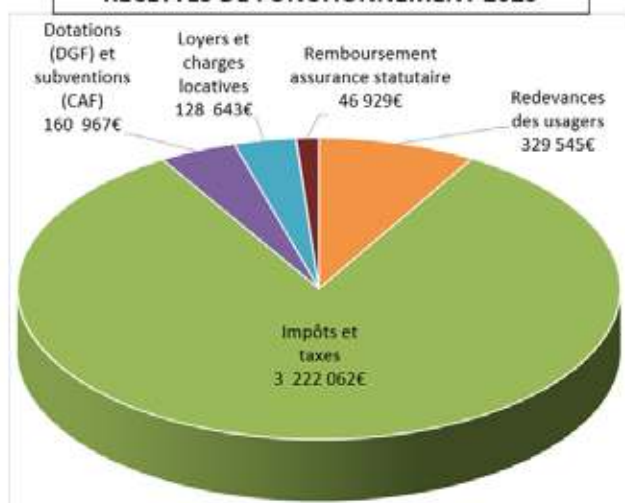
Synthèse des réalisations budgétaires 2025

Dans la continuité des années précédentes, la forte maîtrise des dépenses en 2025 a de nouveau permis de dégager un excédent de fonctionnement significatif à hauteur de 788 000 € qui permettra d'une part d'améliorer notre capacité de désendettement et d'autre part de financer les investissements futurs.

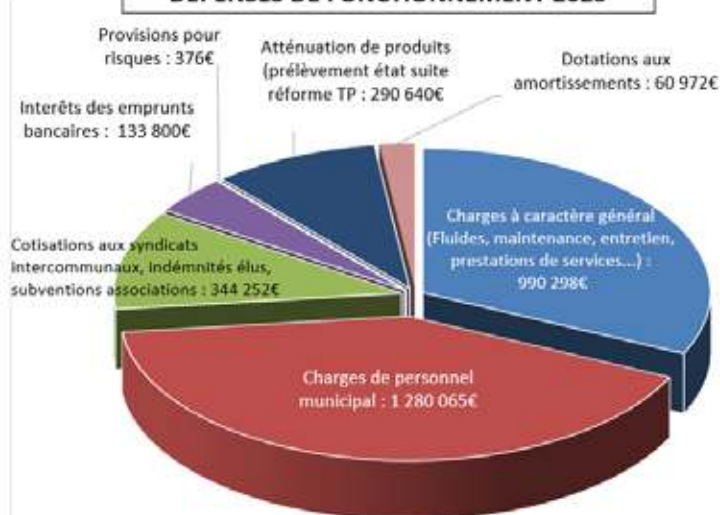
Les résultats de l'exercice comptable 2025 sont les suivants :

Résultats 2025		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2025	Résultat reporté de l'exercice 2024	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	3 889 236 €	3 100 403 €	788 834 €	1 453 362 €	2 242 196 €
	Section d'investissement	3 590 083 €	4 765 142 €	-1 175 059 €	299 749 €	-875 310 €
	Budget total	7 479 319 €	7 865 544 €	-386 225 €	1 753 111 €	1 366 886 €
Reste à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement	1 613 749 €	1 200 114, €	413 635 €		
	Budget total	1 613 749 €	1 200 114 €	413 635 €	0,00 €	413 635 €
Budget total		9 093 068 €	9 065 658 €	27 410 €	1 753 111 €	1 780 521 €
Réalizations et restes à réaliser						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



Les principales réalisations en 2025 ont été les suivantes :

-La poursuite des travaux de **réhabilitation thermique** et **mise aux normes d'accessibilité** des personnes à mobilité réduite du groupe scolaire des **Dimerons** pour un montant de 1 475 000 € dont :

- > Travaux cantine : 374 976 €
- > Travaux centre périscolaire : 410 112 €
- > Travaux école : 689 450 €

-Le début des travaux de **réhabilitation thermique** et mise aux normes du **gymnase** pour 648 737 €

-Les travaux de **voirie** pour un montant global de 112 003 € incluant notamment le recalibrage du fossé routier rue du Bois de Chênes : 45 177 €

-La participation à la **création d'un centre public de santé intercommunal** avec les communes d'Orry la

Ville et Pontarmé, au sein du Pôle Médical du Serval à La Chapelle-en-Serval : 83 278 € et le portage des travaux de réaménagement intérieur de cette enceinte pour 69 290 € (remboursé à hauteur de 42 261 € par l'Entente intercommunale gestionnaire du centre de santé)

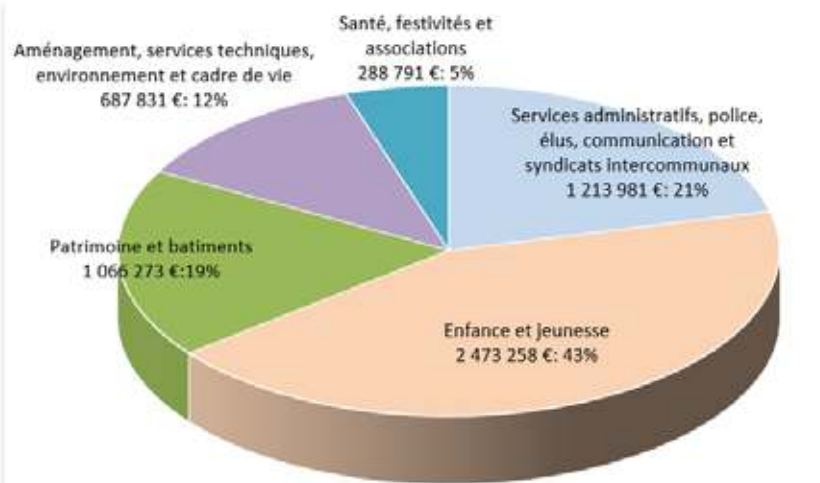
-La poursuite du programme de renouvellement de **l'éclairage public** avec passage en **Led** et réfection d'armoires de commande électrique pour un montant de 39 737 €

-Les travaux d'aménagement des locaux, acquisitions de matériels et véhicule pour les **services techniques** pour 65 894 €

- L'acquisition de **jeux** pour enfants, matériels pour les **festivités** pour 29 248 €

- La réalisation de **plantations d'arbres** pour 27 481 €

COÛTS DES SERVICES MUNICIPAUX 2025 PAR SERVICES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)



Les orientations budgétaires 2026

Le budget 2026 de la commune a été voté le 12 mars et a été établi avec la volonté :

- > de **maîtriser les dépenses** de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- > de **contenir la dette bancaire** et de poursuivre le retour à un endettement mesuré rétablissant la situation d'alerte vécue au début des années 2010 avec la souscription d'un emprunt extrêmement important et coûteux pour le financement de la construction de **l'école du Bois de Chênes**. La commune compte actuellement 4 prêts bancaires pour un encours de 3 611 000 €.
- > de mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible (conseil départemental, régional, Etat, CCAC, Parc Naturel Régional Oise-Pays de France...) pour réduire au maximum notre autofinancement et l'appel à la fiscalité.

La **principale ressource financière** de la commune est le produit des impôts locaux : les taux d'imposition appliqués aux ménages et aux entreprises ont été reconduits à leur **même niveau** que les années passées.

Les principaux projets d'investissement 2026 sont :

-La finalisation des travaux de réhabilitation lourde (thermique, mise aux normes PMR et réfection du sol sportif) du **gymnase** municipal démarré en juin 2025 suite à plusieurs années d'études techniques et mois d'appels d'offres. C'est un budget à mobiliser de 1 632 000 € TTC (dont 1 460 000 € pour les seuls travaux). La commune a obtenu à ce jour 924 000 € de subventions pour faire face à cet investissement exceptionnel :

- > 408 000 € de l'Etat
- > 394 500 € du Conseil Départemental de l'Oise
- > 121 900 € de l'Aire Cantilienne

La commune espère encore le soutien de la Région Hauts-de-France à hauteur de 136 000 €.

Elle devra autofinancer le solde, d'où la nécessité d'épargner depuis de nombreuses années.

-Le lancement des travaux sur la **mairie** pour réaliser un bouquet de travaux de réhabilitation thermique et mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite : 1 021 000 € TTC

-La réalisation de travaux sur bâtiments municipaux ou voiries et l'acquisition de matériels : illuminations, matériel techniques, jeux pour enfants, mobilier urbain...

-La **réhabilitation d'espaces publics** : démolition de la maison au carrefour des rues de la Glorie et du Pont Saint Jean, renaturation de la mare du parc de la mairie 75 000 € (sur lesquels 26 000 € de subventions sont escomptées), campagne d'élagage, de plantations et augmentation du fleurissement en vue de concourir prochainement au concours des villes et villages fleuris.

-La réalisation de travaux de gros entretien sur la toiture de **l'église** (20 000 €) après l'autorisation de la DRAC.

-La mise en valeur du patrimoine se poursuivra avec la finalisation de la réhabilitation de **la serre** du parc de la mairie : hélas le chantier démarré en juillet 2023 a connu de graves avaries en 2024 : le travail de rénovation des vitrages, de pose soignée, et fixés suivant les techniques traditionnelles de joints à l'huile de lin, n'a pas pu être réceptionné en raison d'un temps de séchage anormalement long et de **dégradations** commises par les oiseaux du parc de la mairie (pies).

Des travaux de reprise de l'ensemble des joints sont donc nécessaires avec pose d'équipement de protection le temps de la mise en œuvre et du séchage (structure-parapluie/échafaudage/filet). C'est un coût de 42 000 € à assumer pour la commune, auxquels devront s'ajouter les dépenses de viabilisation de cette serre : équipement intérieur et électrique (4 000 €)

Festivités d'hier

Pâques : la chasse aux œufs



Dimanche 5 avril, le parc de la mairie a accueilli plus de 170 enfants venus participer à la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la commune.

Dans une ambiance festive, petits et grands ont acclamé Lapinou qui nous a rendu visite avant le lancement de la chasse. Les enfants ont ensuite exploré les moindres recoins du parc à la recherche des œufs colorés. Une fois leur récolte terminée, ils ont pu les échanger contre de délicieux chocolats, pour le plus grand plaisir de tous.

À midi, la tombola a rassemblé familles et enfants autour d'un moment chaleureux, avec six lots en chocolat à remporter.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des familles pour leur présence et leur enthousiasme, sans oublier Lapinou, qui ont contribué au succès de cette belle matinée.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Fête communale

La fête communale, qui s'est déroulée du 29 mai au 1er juin, a une nouvelle fois permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Si la fréquentation a été un peu moins importante que lors des éditions précédentes, plusieurs circonstances l'expliquent. Tout d'abord, le désistement de dernière minute du manège enfantin, malgré les nombreuses démarches entreprises pour trouver rapidement un remplaçant, n'a malheureusement pas pu être compensé dans les délais. Par ailleurs, la finale de football PSG-Arsenal programmée le samedi soir a retenu de nombreux passionnés devant leurs écrans.

Malgré ces imprévus, la fête s'est déroulée sous un magnifique soleil. Les premiers arrivés ont été accueillis avec un verre de kir offert par la municipalité, avant de pouvoir profiter du food truck présent sur place, d'un karaoké et d'un D.J.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des participants et des agents qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



La fête des associations

Dimanche 7 juin, le stade intercommunal du Servois a accueilli la traditionnelle fête des associations dans une ambiance particulièrement conviviale et sous un soleil généreux.

Tout au long de la journée, les nombreuses associations du territoire ont présenté leurs activités aux visiteurs. Sport, culture, loisirs, art, solidarité : chacun a pu découvrir la richesse du tissu associatif local et échanger avec des bénévoles passionnés, toujours heureux de partager leur engagement et leur savoir-faire.



Les visiteurs ont également pu assister à plusieurs démonstrations qui ont rythmé cette belle journée, offrant un aperçu concret des disciplines et activités proposées tout au long de l'année.



Cet événement a une nouvelle fois démontré le dynamisme des associations et leur rôle essentiel dans la vie locale. Grâce à l'implication des bénévoles et à la participation du public, cette édition a été un succès.

Merci à l'ensemble des associations, aux bénévoles, aux participants et aux visiteurs qui ont contribué à faire de cette journée un moment de partage et de découverte.

Pour clôturer cette belle manifestation, la commune a offert un verre de l'amitié, permettant à chacun de prolonger les échanges dans une atmosphère chaleureuse et festive.



Inauguration : exposition L'Art en Chemin

L'inauguration de l'exposition en plein air « L'Art en Chemin », consacrée cette année au thème de la curiosité, s'est déroulée sous un magnifique ciel bleu dans le parc de la mairie le samedi 13 juin.



Pour cette première édition dans notre commune, Monsieur le Maire Daniel Dray et les membres du Conseil municipal étaient présents aux côtés de Madame la Sénatrice Sylvie Valente-Le Hir, de Madame la Députée Véronique Ludmann-Baert, de Monsieur Jérôme Bascher, Conseiller départemental, de Madame Manoëlle Martin, vice-présidente de la Région Hauts-de-France, ainsi que de Monsieur Patrick Gaudubois, représentant de L'Art en Chemin.



De nombreux Capellois étaient également présents et ont pu découvrir ce parcours artistique composé de photographies et de peintures. Installée de juin à octobre dans le parc de la mairie, cette exposition offre aux visiteurs une belle occasion de se promener et d'admirer les œuvres présentées au fil de la balade.

Fête des grands-mères : salut les copains

À l'occasion de la fête des grands-mères, un concert d'Acappella s'est tenu dans l'église le dimanche 1er mars. Environ 160 personnes ont assisté à cet événement avec pour thème « Salut les Copains ».

Le public a pu redécouvrir les plus grands succès des années 60. Une belle après-midi musicale qui a rencontré un vif succès et a ravi les spectateurs.

Comité de jumelage

La Chapelle-en-Serval - Schwarzach am Main : 10 ans de jumelage



À l'occasion des 10 ans du jumelage entre La Chapelle-en-Serval et Schwarzach am Main, la délégation capelloise composée de 45 participants a pris la route le 14 mai pour un week-end de 4 jours placé sous le signe de l'amitié, du partage et de la convivialité.

Composée d'enfants du club de football AS OCP, de membres du conseil municipal et d'habitants de la commune, la délégation a été accueillie chaleureusement dès son arrivée par leurs homologues allemands autour d'un repas organisé en notre honneur. La première soirée s'est poursuivie avec la visite d'une caserne de pompiers, permettant de premiers échanges riches et chaleureux entre les participants français et allemands.

Le vendredi, les Capellois ont découvert la région d'Ebrach à travers la visite de la « Cime des Arbres », un parcours pédagogique en pleine forêt offrant une immersion au cœur de la nature. Les plus courageux ont relevé le défi de gravir une impressionnante tour panoramique de 42 mètres de hauteur afin d'admirer un panorama exceptionnel sur les environs.



Dans l'après-midi, les jeunes footballeurs ont participé à un entraînement en préparation des rencontres sportives prévues le lendemain. Pendant ce temps, la délégation a eu l'occasion de visiter l'abbaye de Schwarzach am Main, un lieu chargé d'histoire et de patrimoine, avant de découvrir l'école élémentaire de la ville, entièrement rénovée depuis 2023.

Le samedi matin, les élus et les membres des comités de jumelage se sont réunis à la salle des fêtes « L'Arche » pour la cérémonie officielle célébrant les 10 années de partenariat entre les deux communes. À cette occasion, les maires ont renouvelé leurs vœux d'amitié pour les dix prochaines années, symbolisant la solidité des liens tissés au fil des échanges. Des cadeaux ont également été échangés entre les représentants des deux villes.

L'après-midi a laissé place à un temps fort sportif et convivial avec des rencontres de football réunissant les catégories U10/U11 et U12/U13 dans des équipes mixtes franco-allemandes. Ces matchs ont permis aux jeunes de partager bien plus qu'une compétition : un véritable moment d'échange et de camaraderie. Schwarzach am Main s'est imposée 4 à 1 chez les U10/U11, tandis que l'AS OCP a remporté la rencontre U12/U13 sur le score de 11 à 0. La journée s'est conclue dans la bonne humeur avec la remise des médailles et des trophées.

C'est dans une ambiance particulièrement conviviale que la délégation capelloise a regagné La Chapelle-en-Serval après ce magnifique week-end en Allemagne. Tous les participants ont tenu à remercier chaleureusement leurs hôtes pour leur accueil exceptionnel, leur générosité et l'organisation de ce séjour.

Depuis maintenant dix ans, ce jumelage fait vivre des échanges précieux entre les habitants des deux communes et contribue, année après année, à renforcer une amitié franco-allemande sincère et durable.



Séance du 12 mars 2026

Le maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> Autorise ADTO-SAO à passer les commandes de travaux supplémentaires, par avenants aux marchés de travaux de réhabilitation thermique et de la mise aux normes PMR du gymnase municipal (peintures complémentaires, tapis de sol PMR, reprise de charpente dans les vestiaires) pour un montant de 9 714,77 € HT et à accroître les délais contractuels de l'opération jusqu'à fin mai.

> Approuve la formulation d'une demande de subvention auprès du PNR Oise Pays de France pour les plantations dans le cadre des travaux de renaturation de la mare du parc de la mairie (10 499€ attendus)



> Approuve la conclusion d'un marché de travaux de renaturation de la mare du parc de la mairie avec la société Pivetta BTP pour un montant de 54 766,50 € HT

> Approuve l'achat de rayonnages grillagés pour le stockage de matériels sportifs par les associations utilisant les salles 1 et 2 du gymnase, pour 3 586 € HT

> Approuve la formulation d'une demande de subvention auprès de la Région Hauts de France pour travaux de réhabilitation du gymnase municipal dans le cadre de l'appel à projets de la politique régionale d'investissement en faveur des équipements sportifs 2025-2026

> Approuve l'achat et l'installation d'une nouvelle structure de jeux pour enfants, dans le parc de la mairie, pour 26 520,40 € HT



> Valide un avenant en moins-value de 1 875 € HT sur les travaux du groupe scolaire des Dimerons, sur les aménagements extérieurs pour l'installation d'un contrôle d'accès.

Le conseil municipal

> A eu communication du montant des indemnités de fonction des élus versées au titre de l'année 2025 : (79 051€)

> A pris connaissance du bilan des acquisitions / vente au titre de l'année 2025 (0 acte)

> Approuve la reprise anticipée des résultats comptables 2025 sur le budget 2026 :

- report d'un déficit d'investissement de 875 309,56 €

-affectation en section d'investissement de 1 000 000 € issus de la section de fonctionnement

- report du solde de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 1 242 195,88 €

> Vote des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2026 à hauteur de:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 39,22 % (inchangé depuis 2023)

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 48,98 % (inchangé depuis 2023)

-Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THLS) : 20,60 % (inchangé depuis 2023)



- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 20,71 % (inchangé depuis 2023)

> Adopte le budget primitif 2026 à hauteur de :

Budget 2026		Résultat reporté 2025	Prévisions recettes 2026	Prévisions dépenses 2026
Réalizations	Fonctionnement	1 242 195€	3 825 163€	4 218 764€
	Investissement	-875 309€	6 716 139€	5 840 830€
	Budget total	366 886€	10 541 302€	10 059 594€

> Autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits budgétaires à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

> Attribue une subvention de 3 500 € au CCAS au titre du budget 2026.

> Vote les subventions à hauteur de 24 210 € pour 28 associations sportives ou culturelles locales après étude des dossiers, des projets et de la situation financière des structures

> Signe un avenant à la convention de mandat avec INGE'OISE (ex ADTO-SAO) pour les programmes de réhabilitation thermique et de mise aux normes PMR du groupe scolaire des Dimerons, du gymnase et de l'hôtel de ville, portant :

- le coût des opérations à 4 441 317 € TTC au lieu de 2 782 115 € prévus en 2021

- la rémunération du mandataire à hauteur de 150 600 € pour 251 jours de mission d'ingénierie technique, comptable et juridique

> Crée un emploi non permanent d'agent administratif pour faire face à un surcroît temporaire d'activité

Séance du 20 mars 2026

Cette séance était principalement consacrée à l'installation du nouveau Conseil municipal à la suite des élections municipales du 15 mars 2026.

Installation officielle des 23 membres du nouveau Conseil municipal élus lors du scrutin du 15 mars 2026.



Élection du maire :

> Daniel DRAY est réélu maire dès le premier tour avec 19 voix sur 23 votants.

> 4 bulletins blancs ou nuls ont été comptabilisés.

Fixation du nombre d'adjoints au maire :

> le Conseil municipal décide de créer 4 postes d'adjoints.

Élection des adjoints au maire :

> 1er adjoint : Patrick SOLER

> 2e adjointe : Marion LE MAUX

> 3e adjoint : Dominique HERENT

> 4e adjointe : Myriam BOIS



Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2026.

Organisation de la nouvelle municipalité

Vote des indemnités de fonction des élus :

> adjoints au maire : 17,5 % de l'indice terminal de la fonction publique (719,37 € brut mensuel)

> conseillers municipaux délégués : 7,45 % de l'indice terminal (306,25 € brut mensuel).

Le maire est indemnisé suivant le barème légal, à hauteur de 2 289 € brut mensuel.

Délégation de nombreuses compétences du Conseil municipal au maire afin de faciliter la gestion courante de la commune, notamment :

> passation des marchés publics jusqu'à 215 000 € HT

> demandes de subventions

> gestion du patrimoine communal

> emprunts dans la limite de 50 000 €

> lignes de trésorerie jusqu'à 500 000 €

> contrats d'assurance, concessions funéraires, contentieux, préemptions et urbanisme.

Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à 9 membres :

> le maire, président de droit

> 4 élus municipaux

> 4 personnalités désignées par le maire.

Désignation des représentants de la commune dans les différents syndicats intercommunaux et organismes extérieurs (détail sur le site internet)

Discours du Maire

Daniel DRAY remercie les électeurs pour leur participation aux élections municipales et rappelle que la liste « La Chapelle – Cap 2032 » a obtenu 61,48 % des suffrages (782 voix).

Le maire présente les grandes orientations du mandat 2026-2032 :

> amélioration des trottoirs et de la voirie

> poursuite des travaux sur les bâtiments communaux

> développement de la police municipale

> désimperméabilisation et végétalisation des espaces publics

> enfouissement des réseaux

> développement des mobilités douces

> projet de déviation routière, dont l'enquête publique doit être prochainement lancée.

Le maire appelle l'ensemble des élus à travailler dans l'intérêt de la commune et des habitants durant le nouveau mandat.



Séance du 16 avril 2026

Le maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> Autorise plusieurs travaux complémentaires dans le cadre de la restauration de la serre du parc de la mairie :

-Après de la société Serrurerie Dehu pour 11 389 € HT pour la reprise vitrages et joints. Son montant du marché est donc porté à 119 785.96 € HT



-Après de la société Alyas Echafaudages pour 17 600 € HT pour la pose d'un échafaudage et capot protecteur

Le conseil municipal

> Acte l'installation de Mme Élisabeth Fudalej Tellier comme nouvelle conseillère municipale à la place de Mme Stéphanie Gentil.

> Approuve l'organisation d'un séjour de vacances pour 24 enfants de 6 à 12 ans du 27 au 31 juillet 2026 au Parc d'Olhain (Pas-de-Calais) pour un coût de 13 600€ en pension complète en gîte et approuve la grille des participations familiales



> Désigne les représentants de la commune dans plusieurs organismes extérieurs :

• Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit : titulaire : Marion Le Maux / suppléant : Yannick Comel

• Syndicat du parking de la gare d'Orry-la-Ville : titulaire : Patrick Soler / suppléant : Samuel Delaplace

• Parc naturel régional Oise-Pays de France : titulaire : Daniel Dray / suppléant : Laurène Bethouart

• ADICO (association pour le développement numérique des collectivités) : titulaire : Samuel Delaplace / suppléant : Nathalie Lemaire Colé

> Procède à l'élection, au scrutin de liste, des membres des Commissions d'Appel d'Offres (CAO) et Commission d'Ouverture des Plis : titulaires : Lionel Lafage, Myriam Bois et Marion Le Maux / suppléants : Yannick Comel, Laurène Bethouart et Hervé Pauly

> Désigne des membres de la commission de contrôle des listes électorales chargée de vérifier les inscriptions et radiations sur les listes électorales : titulaires : Nathalie Lemaire-Colé, Yannick Comel, Dominique Facundo, Muriel Jauneau, Hervé Pauly / suppléants : Aurore Rodrigues Carneiro, Elisabeth Fudalej, Samuel Delaplace, Eric Touré

> Désigne les 32 contribuables proposés à la Direction Générale des Finances Publiques pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

> Vote 3 subventions à hauteur de 1 200 € pour des associations agissant localement, après étude des dossiers, des projets et de la situation financière des structures.

> Crée 4 emplois saisonniers à compter du 1er juin 2026 :

• 2 animateurs pour le centre de loisirs durant l'été

• 2 agents techniques pour l'entretien des bâtiments et espaces verts.

> Modification de deux emplois municipaux :

• augmentation du temps de travail d'un agent chargé de l'encadrement de la pause méridienne à l'école des Dimerons afin de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis;

• transformation d'un poste d'adjoint administratif principal en poste d'adjoint administratif afin de permettre le recrutement d'un nouvel agent suite à une mutation.



FEUX D'ARTIFICE
SUR LE STADE DU SIVOM

DEFILE AUX LAMPIONS — FEUX D'ARTIFICE — RESTAURATION

13 JUILLET 2026

BAL animé par

À PARTIR DE 18H

Organisés par le Comité des Fêtes
d'Orry-la-Ville et la Chapelle-en-Serval

03 44 58 91 16 ➡ **03 44 54 60 29**

Pour plus d'informations

COMITÉ DES FÊTES

VILLE D'ORRY-LA-VILLE

FORUM

des Associations

05 septembre 2026

De 10H à 17H



SPORT



CULTURE



ARTS



DANSE



SOLIDARITÉ



BIEN-ÊTRE



LOISIRS

Salle des fêtes Fernand Halphen

LA CHAPELLE-EN-SERVAL



Ville de
La Chapelle-en-Serval



Venez découvrir, essayer, partager !

ORRY
LA-VILLE



Ville de
La Chapelle-en-Serval

Le 6 septembre

à La Chapelle-en-Serval

Brocante

AU PROGRAMME : DE BONNES AFFAIRES !

EXPOSANTS :

10€ LES 2 MÈTRES
DOSSIER DISPONIBLE EN MAIRIE
OU SUR WWW.LCES.FR
À COMPTER DU 2 JUILLET

VISITEURS :

DE 06H30 À 17H30

Boulevard de la Riolette

INSCRIPTIONS EN MAIRIE AUX DATES SUIVANTES :

JUILLET : 2, 7, 9, 16, 18 et 25
AOÛT : 1, 8, 20, 31



Ville de
La Chapelle-en-Serval

Les habitants de La Chapelle-en-Serval

ayant **65 ans** en 2026
sont invités à s'inscrire
en envoyant leurs coordonnées sur



invitations@lces.fr

ou en appelant au **03 44 54 60 29**

*Nous aurons le plaisir
de vous proposer
un repas ou un colis de fin d'année
selon votre choix*

Associations

Le BCOLC à l'honneur cette saison !



Le club de badminton BCOLC peut être fier de ses résultats en interclubs départementaux.

Cette année, deux équipes ont brillamment réussi leur saison en accédant chacune à la division supérieure.

L'équipe 1 est promue de la D2 à la D1, tandis que l'équipe 2 monte de la D4 à la D3.

Une double montée qui récompense l'engagement, la progression et l'esprit d'équipe de l'ensemble des joueurs.

La nouveauté cette année est également la création d'une équipe masculine, qui vient renforcer la dynamique et le développement du club.

Bravo à toutes et à tous pour ces belles performances !

Le club reste ouvert à tous : les personnes souhaitant découvrir le badminton, ou rejoindre une équipe en fonction de leur classement, sont les bienvenues.



Le SBO brille sur les parquets : une saison 2025-2026 sous le signe de la convivialité

Le Sud Basket Oise (SBO) a une nouvelle fois prouvé cette saison qu'il était un acteur majeur du basket dans l'Oise. Présent sur quatre communes (dont La Chapelle-en-Serval), le SBO a su allier performance sportive, engagement citoyen et esprit familial pour offrir à ses 376 licenciés une année inoubliable.

Avec des entraînements dispensés dans 5 gymnases, le club propose une offre complète, adaptée à tous les

âges et à tous les niveaux : des plus jeunes (U7 à U11) aux adultes, en passant par les joueurs en loisir ou en compétition. Une accessibilité qui fait du SBO un club inclusif et dynamique, où chacun peut trouver sa place.

Le SBO a brillé cette saison par ses performances sportives, avec pas moins de cinq équipes qualifiées en final four ! Un titre a été remporté de haute lutte par notre équipe U18B. Une belle récompense pour le club qui confirme ainsi son statut de référence dans le département.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif, d'un encadrement de qualité et d'une volonté sans faille de la part des joueurs, des entraîneurs et des bénévoles.



Au-delà des résultats sportifs, le SBO a également été reconnu pour son engagement en obtenant cette année deux labels prestigieux par la FFBB :

- Le label Mini Basket : Une distinction qui souligne la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement des plus jeunes joueurs (U7 à U11).

- Le label Citoyen : Une reconnaissance de l'implication du club dans des actions éducatives et sociales, comme la promotion des valeurs du sport (respect, fair-play, solidarité). Le SBO, c'est aussi un club animé et festif, qui sait rassembler ses membres et les passionnés de basket.

En juin 2026, le SBO a eu l'honneur d'accueillir la fête nationale du Mini Basket U9 réunissant près d'une centaine d'enfants venus de toute l'Oise. Une journée placée sous le signe du plaisir, avec des ateliers, des matchs et des animations pour les enfants. Mais, plus globalement, d'autres opérations ont été mises en place comme le basket santé et le micro-tour basket pour les 4-7 ans.

Le SBO est avant tout un club familial et accueillant, où chacun peut pratiquer le basket dans une ambiance chaleureuse et motivante. Que vous soyez débutant ou confirmé, jeune ou moins jeune, il y a forcément une place pour vous au sein du club.

Le SBO sera présent au forum des associations de La Chapelle-en-Serval pour vous renseigner. Le club propose des séances d'essai gratuites pour vous permettre de découvrir le basket en toute sérénité

avant de vous engager.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le club via son site internet ou sa page Facebook.

Contact.sbo60@gmail.com - sudbasketoise.fr

Tél : 06 50 78 95 55



Les Scouts et guides de France groupe du Serval

À La Chapelle-en-Serval, le groupe Scouts et Guides de France Saint-Esprit accompagne tout au long de l'année des jeunes de 8 à 17 ans dans une aventure humaine fondée sur l'entraide, le respect, l'autonomie et l'engagement.



Chaque mois, nos jeunes vivent des expériences variées : sorties en pleine nature, week-ends sous tente, camps d'été, jeux d'équipe, construction, orientation, cuisine au feu de bois, premiers secours ou encore projets solidaires. À travers ces activités, ils apprennent à grandir ensemble, à prendre des responsabilités et à devenir acteurs du monde qui les entoure.

Parmi nos actions citoyennes, notre journée Clean Up Day mobilise jeunes, chefs, parents et bénévoles autour d'un objectif commun : prendre soin de notre environnement. Équipés de gants et de sacs, tous participent au ramassage des déchets dans différents espaces de la commune, sensibilisant chacun au respect de notre cadre de vie et à l'importance des gestes du quotidien.

Le scoutisme est aussi une aventure qui se vit à

tout âge. Afin de poursuivre cette belle dynamique, nous recherchons de nouveaux bénévoles pour l'encadrement des jeunes. Aucune expérience n'est nécessaire : Scouts et Guides de France propose des formations, un accompagnement et des outils pédagogiques pour permettre à chacun de s'engager sereinement.

Rejoindre le scoutisme, c'est grandir, transmettre et agir ensemble. Tél : 06 80 52 96 17

WSP

STAGES SPORTIFS

À ORRY LA VILLE - GYMNASE
DE 9H À 17H (PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE)

pour les enfants nés entre 2015 et 2019

Les Mercredis 1er juillet et/ou 31 août
15€ la journée

Du Lundi 24 août au Vendredi 28 août 2026
60 € (50€ pour les adhérents WSP)

Jeux et Sports collectifs
découverte, amusement et plaisir

Inscriptions et renseignements :
Yann 06.99.43.28.78
assowsp.contact@gmail.com

le QR Code d'inscription

CapDanse

Cette année encore, CAPDANSE a été présente dans notre commune ! Nous avons pu nous entraîner et garder le niveau en attendant la fin des travaux du gymnase, à l'école primaire d'Orry la Ville. Et c'était une joie de reprendre le chemin d'un gymnase rénové et amélioré pour nos danseuses.

En mars dernier, nous avons eu la chance de présenter Dominika Lopuchin, danseuse de 15 ans, au concours de la Fédération Nationale de Jazz de Normandie à Vernon. Elle y a représenté fièrement notre association et nous espérons qu'elle s'y rendra à nouveau l'an prochain, peut-être même avec d'autres danseuses ! Cela a été

l'occasion de pratiquer la danse dans des conditions de concours et de pouvoir se surpasser malgré le stress. Dominika a su s'exprimer avec talent !

Nos 53 danseuses se sont entraînées sportivement et artistiquement sous la direction de Valérie Rault, afin de vous éblouir encore une fois lors du gala de fin d'année qui se tiendra le samedi 4 Juillet, à la salle Claude Domenech du Centre Culturel de Coye la Forêt, à 19h30, nous vous y attendons nombreux pour venir les applaudir et passer un excellent moment. Cette année, le thème sera « À chacun son style » et donnera l'occasion de contempler les diversités artistiques et musicales que peuvent amener la danse au travers des époques et des pays. Cela donnera l'occasion de venir admirer le travail accompli et de pouvoir faire naître de nouvelles vocations artistiques !

Nous vous y attendons chaleureusement !



Bouge ton talent : quand l'avenir des jeunes se dessine à La Chapelle-en-Serval

Le samedi 28 mars, notre commune a eu le plaisir de participer à la 4e édition du Salon de l'Orientation professionnelle et scolaire, organisée par l'association Bouge Ton Talent au sein de l'espace culturel Edmond Rostand à Orry-la-Ville.

Durant cette journée de nombreux jeunes, du collège aux études supérieures, ont pu échanger avec des écoles et des professionnels de métiers aussi variés que les métiers de la banque ou ceux de la photographie. En soutenant cette initiative, la Municipalité de La Chapelle-en-Serval souhaite permettre à chaque jeune d'identifier ses propres talents pour s'orienter avec confiance.

Un grand merci aux intervenants qui ont participé à la réussite du salon tels que CIC Nord Ouest, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Lycée Edouard Branly, l'IUT de l'Oise, Proch'orientation, Executive Profiler...

Le salon a également marqué les esprits par sa dimension artistique grâce à l'artiste Ludivine Granda Norrito qui nous a fait découvrir l'art numérique via un atelier créatif. Le public a pu voter pour ses œuvres préférées au concours "Talentueusement animal" qui a récompensé les talents locaux dans trois catégories :

Les premiers prix de l'originalité, de l'esthétisme et du réalisme obtenus par Lucas, Océane et Ludivine :



Le bilan de cette journée est très positif : la mobilisation des acteurs de l'orientation et la qualité des ateliers artistiques, ont fait de cette 4e édition une véritable réussite. Un grand bravo aux organisateurs et aux jeunes talents qui ont fait vivre ce salon !

Retenez déjà la prochaine date de la 5e édition du salon qui aura lieu le 13 février 2027 à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval. Mais l'aventure ne s'arrête pas là pour l'association Bouge Ton Talent, avec un nouveau projet : le lancement de sa propre maison d'édition dont la vocation est de promouvoir de jeunes artistes et de favoriser les relations entre générations. À cet effet, des ateliers d'art numérique et des ateliers d'écriture seront disponibles tous les samedis matin à La Chapelle-en-Serval dès la rentrée de septembre.

Mission pour les CM2 : protéger l'océan !



Cette année, nous, les élèves de CM2 de l'école du Bois de Chênes, avons participé à un projet appelé « Mission Océan à l'école ». Ce projet avait pour objectif de nous faire mieux connaître l'océan afin de mieux le protéger.

Pendant plusieurs semaines, nous avons suivi Chloé et Matthieu dans leur traversée de l'océan Atlantique à la nage. Malheureusement, ils ont dû arrêter leur défi au bout de treize jours à cause d'un problème technique sur leur bateau, le Papagayo. Malgré cela, ils ont réussi un exploit : faire seuls le tour de la Guadeloupe à la nage.

Dans la classe, nous avons formé cinq équipages : La Grande Vague Bleue, Les Boss des Boss, Les Pirates, Les Saja Girls et Les Animaux de Mer Fantastiques.

Chaque équipage a relevé les douze challenges proposés par Chloé et Matthieu. Nous avons, par exemple, fabriqué une recette de cosmétique naturelle. Nous avons même réfléchi à des propositions de lois pour mieux protéger les océans, comme limiter les transports polluants, lutter contre la surpêche et diminuer les emballages plastiques.

Grâce à ce projet, nous avons appris que l'océan joue un rôle très important pour notre planète. Il absorbe une partie du dioxyde de carbone et le phytoplancton produit une grande partie de l'oxygène que nous respirons.

Nous avons aussi découvert les conséquences de la surpêche, qui peut entraîner la disparition de certaines espèces de poissons. Nous avons compris qu'il ne fallait plus polluer les océans.

Quand des déchets sont jetés dans la nature, ils mettent parfois des centaines d'années à se décomposer. Beaucoup de plastiques finissent dans la mer et mettent les animaux marins en danger.

Nous avons décidé de changer certains de nos comportements polluants. Nous voulons acheter davantage de produits en vrac quand c'est possible et privilégier les grands contenants plutôt que les emballages individuels afin de produire moins de déchets.

Le 21 mai 2026, nous avons eu la chance de recevoir Matthieu dans notre classe. Il nous a raconté ses aventures et nous avons pu lui poser beaucoup de questions. Il nous a parlé des animaux marins qu'il a rencontrés pendant ses voyages : des globicéphales, qui appartiennent à la famille des dauphins, des tortues, des marlins et même des requins. Il nous a expliqué que les globicéphales sont dérangés par le bruit des cargos à cause de la pollution sonore dans les océans et que les tortues prennent le plastique pour des méduses.

Matthieu nous a aussi raconté qu'il avait fait le tour du monde à vélo avec son cousin lorsqu'il était plus jeune. Traverser l'océan à la nage était un rêve pour lui et Chloé. Pendant leur traversée, ils nageaient en se relayant, mais jamais la nuit car cela était trop dangereux.

Matthieu nous a dit qu'il voulait sensibiliser les enfants à la protection de la nature et des océans car, selon lui, un enfant sensibilisé peut en parler à sept adultes. Il nous a conseillé de passer plus de temps dans la nature pour apprendre à respecter le vivant et de limiter le temps passé sur les écrans.

Nous avons beaucoup aimé participer à « Mission Océan à l'école ». Nous avons appris plein de choses sur les océans, les animaux marins et la pollution. La rencontre avec Matthieu nous a beaucoup marqués et nous a donné envie de mieux protéger la nature.

Maintenant, nous savons que même les enfants peuvent agir à leur niveau avec des petits gestes pour protéger la planète.

Merci Chloé et Matthieu pour cette inoubliable expérience !

Les élèves de la classe de CM2

Centre de loisirs : un printemps rempli d'aventures !

Pendant les vacances de printemps, les enfants du centre de loisirs ont vécu de nombreuses aventures dans une ambiance joyeuse et conviviale. Toute l'équipe d'animation a proposé un programme varié qui a permis aux enfants de s'amuser, de découvrir et de partager de beaux moments ensemble.

L'un des temps forts de ces vacances a été la grande sortie à La Mer de Sable. Les enfants ont profité des attractions, des spectacles et d'une journée riche en émotions. Entre les rires, les découvertes et les sensations fortes, cette sortie restera un bon souvenir pour tous.

Le centre a également organisé un grand jeu sur le thème de Pâques. Les enfants ont eu la surprise de recevoir la visite d'un géant lapin de Pâques, venu distribuer bonne humeur et chocolats. Les équipes se sont affrontées dans différents défis et jeux amusants autour de cette fête très appréciée.



Tout au long des vacances, de nombreuses activités ont été proposées :

- > des activités manuelles pour développer la créativité des enfants ;
- > des activités sportives pour se dépenser et apprendre l'esprit d'équipe ;
- > des ateliers cuisine durant lesquels les enfants ont préparé de délicieuses recettes ;
- > ainsi que des ateliers jardinage et plantations.

Les enfants ont notamment planté des fleurs, des fraisiers et des tomates cerises. Ils ont appris à prendre soin des plantations tout en découvrant le plaisir de jardiner.



Ces vacances de printemps ont une nouvelle fois été placées sous le signe du partage, de la découverte et de la bonne humeur.

Un grand merci aux enfants pour leur enthousiasme ainsi qu'à toute l'équipe d'animation pour son investissement tout au long de ces belles vacances.

Nouveaux équipements pour le centre de loisirs

Afin d'améliorer l'accueil des enfants et de rendre les espaces plus confortables et fonctionnels, le centre de loisirs a récemment procédé à plusieurs acquisitions de matériel.



Parmi les nouveaux équipements, nous avons fait l'acquisition de 3 grands tapis, 4 canapés, 4 poufs, 2 meubles de rangement ainsi qu'une caisse de rangement extérieur. Ces éléments permettront d'aménager des espaces plus chaleureux, adaptés aux temps de détente, de lecture et aux différentes activités proposées aux enfants.



En complément de cet aménagement, diverses commandes de matériel pédagogique et d'animation ont également été réceptionnées afin d'enrichir les activités du centre de loisirs et de proposer de nouvelles expériences aux enfants tout au long de l'année.

Collège du Servois

Erasmus à Brenes

Dix élèves de 4e ont participé à un séjour en Espagne, à Brenes, autour de la gastronomie andalouse. Ils ont découvert des spécialités locales, participé à un atelier cuisine (gaspacho et paella) et visité le marché de Triana à Séville. Avec leurs correspondants espagnols, ils ont également créé un livre de recettes bilingue. Ce voyage a permis de développer leurs compétences linguistiques et culturelles.

Atelier courts métrages

Depuis 5 ans, des élèves participent à un atelier de création de courts métrages. Cette année, 27 élèves ont écrit, tourné et réalisé 5 films avec l'aide d'un réalisateur professionnel. Les films ont été présentés au festival d'Orry-la-Ville et ont reçu un accueil très positif.

Visite de Paris et du musée Banksy

Les élèves de 3e4 ont découvert les passages couverts du XIXe siècle à Paris avant de visiter le musée Banksy consacré au street art. Cette sortie culturelle leur a permis d'allier histoire, art contemporain et découverte de la capitale.

Le collège au cinéma

Les élèves de 4e ont assisté à la projection du film d'animation Interdit aux chiens et aux Italiens d'Alain Ughetto. À travers une histoire d'immigration italienne racontée en stop-motion, ils ont réfléchi aux thèmes de l'exil et de l'accueil des étrangers. Un échange avec des intervenantes a suivi la séance.

Opération Hauts-de-France Propres

Des élèves du collège ont participé au ramassage de déchets dans la nature et autour de la gare de La Borne Blanche. Ils ont constaté une forte présence de déchets sur les parkings et ont collecté de nombreux mégots. Certains objets trouvés serviront à compléter un projet artistique dénonçant la pollution.

Exposition contre le gaspillage alimentaire

Une exposition créée par les élèves sensibilise au gaspillage alimentaire dans le collège. Réalisée dans le cadre d'un concours départemental, elle présente témoignages, idées et objectifs pour réduire le gaspillage. Tous les élèves sont invités à participer à un questionnaire éducatif sur le sujet.

Projet poterie : l'art de la table au Moyen Âge

Les élèves de 5e2 participent depuis janvier à un projet poterie avec un artisan d'Orry-la-Ville. Après avoir étudié l'art de la table au Moyen Âge en histoire, ils ont fabriqué et décoré des pots en argile et en grès selon des techniques traditionnelles. Une sortie au Musée des Arts Décoratifs leur a permis de découvrir la vie quotidienne au Moyen Âge et à la Renaissance. Les élèves ont particulièrement apprécié les objets anciens et les anecdotes historiques. Leurs créations seront exposées à la médiathèque d'Orry-la-Ville.



Le Collège du Servois : pionnier de la mobilité européenne en Oise.



Depuis plus de quinze ans, le Collège du Servois s'illustre comme un acteur engagé de la mobilité européenne, offrant à ses élèves, enseignants et personnels des expériences uniques grâce au programme Erasmus+. Financé par la Commission européenne, ce dispositif permet à l'établissement — le seul du secteur à en bénéficier à une telle échelle — de proposer des projets ambitieux, portés par l'implication sans faille de toute la communauté éducative. À l'aube de l'été 2026, retour sur une année scolaire riche en aventures, qui continue d'inspirer les collégiens.

Ici, la mobilité européenne n'est pas qu'un voyage : c'est une immersion totale, une première expérience à l'étranger pour des jeunes âgés de 11 à 15 ans. L'objectif ? Apprendre autrement, en sortant des salles de classe, pour en revenir transformé : plus autonome, plus ouvert, et avec une vision élargie de son avenir.

Pas moins de six projets de mobilité ont été menés cette année scolaire 2025-2026, impliquant plus de soixante-dix élèves avec trois échanges en Italie (Naples, Venise, Turin), un en République tchèque (Kladno), un en Espagne (Séville) et un à Chypre (Nicosie).

Chacun de ces projets a abouti à la création de productions variées : guides, livres de recettes, jeux, escape game numériques, affiches... Preuve de cet engagement, une exposition sur le thème des frontières, fruit du travail des élèves, a été présentée le 8 mai à la salle Halphen, dans le cadre des commémorations. Un grand merci à la mairie de La Chapelle-en-Serval pour son soutien constant depuis plusieurs années.



Si l'amélioration des compétences linguistiques reste un objectif central, les retombées d'Erasmus+ sont bien plus larges : autonomie, confiance en soi, épanouissement, et même reconnaissance. Preuve en est : Mme Nelly Fesseau, directrice de l'agence Erasmus+ France, a fait le déplacement au collège pour rencontrer les élèves français et chypriotes, à l'occasion du lancement du Mois de l'Europe. De quoi remplir de fierté l'établissement et tout le sud de l'Oise !

Et demain ? Le Collège du Servois ne compte pas s'arrêter là. Pour 2026-2027, de nouveaux partenariats sont en préparation, avec une ambition claire : offrir à chaque élève une expérience européenne avant la fin de sa scolarité. Les thèmes ? Inclusion, développement durable, citoyenneté européenne... Et pour ceux qui ne pourraient pas partir, des projets eTwinning permettront de vivre l'aventure autrement.

Guillaume GAST, Professeur d'histoire-géographie et référent échanges européens



Des initiatives à l'honneur

Bally's Run



Le samedi 4 avril a eu lieu la BALLY'S RUN, un événement à la fois sportif et profondément émouvant qui a rassemblé plus de 125 participants et 45 bénévoles.

Organisée par l'association « La Meute » en hommage à Clément Bally, disparu en janvier 2025, cette course a repris symboliquement son trajet entre Bouffémont et La Chapelle-en-Serval, soit 23 km de course ou à vélo.

La date du 4 avril, jour de son anniversaire, a renforcé la dimension émouvante de l'événement.

L'ensemble des fonds récoltés grâce aux inscriptions a été intégralement reversé à la fille de Clément Bally, témoignant de l'élan de générosité suscité par cet événement.

Les organisateurs tiennent à remercier toutes les personnes présentes à l'arrivée, ainsi que l'ensemble des participants et bénévoles.



Deviens Jeune Sapeur-Pompier

Le Centre d'Incendie et de Secours de La Chapelle-en-Serval ouvre les recrutements de sa section Jeunes Sapeurs-Pompiers pour la rentrée de septembre 2026.

Tu veux apprendre les gestes qui sauvent, découvrir la vie en caserne, développer l'esprit d'équipe et vivre une aventure humaine forte ?

Rejoins une équipe dynamique où cohésion, engagement et solidarité sont au cœur de la formation.

Conditions :

- > Être né(e) entre le 01/01/2011 et le 31/12/2012
- > Être motivé(e) et prêt(e) à s'investir
- > Sélection sur tests physiques, motivation et entretien

Inscription via le lien <https://www.sdis60.fr/recrutement-jsp/> ou via le QR code ci-dessous



Bonne nouvelle pour les habitants : La part fixe des tarifs de collecte des déchets baisse de 16 %

À compter du 1er juillet 2026, les tarifs de collecte des déchets diminuent en moyenne de 16 % sur le territoire de l'Aire Cantilienne. Cette baisse sera visible sur la facture de janvier 2027.

Cette baisse est le fruit des efforts réalisés depuis plusieurs années par les habitants en matière de tri, de

réduction des déchets et de valorisation des déchets alimentaires.

Grâce à cette mobilisation collective, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a pu optimiser la gestion de ses déchets et répercuter directement les économies réalisées sur la facture des usagers.

Pour un foyer équipé d'un bac de 120 litres, la baisse représente environ 40 € d'économie par an.

Retrouvez le détail des nouveaux tarifs sur le site de l'Aire Cantilienne : www.aireauvert.fr

**DANS LE BAC JAUNE,
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS,
RIEN D'AUTRE !**

Des erreurs sont retrouvées régulièrement dans les bacs / bornes et sacs jaunes. Elles peuvent détériorer la qualité du tri, générer des dommages matériels dans les camions de collecte ainsi qu'au centre de tri, et donc occasionner des risques et des surcoûts. Pour rappel, ce sont « **uniquement les emballages et les papiers, rien d'autre** » qui vont dans le bac, sac ou la borne de tri jaune.



OUI!



JETEZ VOS EMBALLAGES VIDES SÉPARÉS, EN VRAC !



TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TRIEZ VOS EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES



TRIEZ TOUS VOS PAPIERS



TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES MÉTALLIQUES
Même les plus petits !



NON!

Ce qui n'est pas un emballage ou un papier est à déposer dans les ordures ménagères ou dans un point de collecte dédié :



Les piles et batteries peuvent provoquer un incendie et blesser les agents.
LES APPORTER EN MAGASIN OU EN DÉCHETTERIE.



Les seringues et les flacons en verre entraînent un risque de coupure et de contamination pour nos agents.
DÉPOSEZ-LES EN PHARMACIE.



Les vis et clous peuvent endommager les équipements.
DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



Les textiles à usage unique ne sont pas des papiers.
DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



Les objets en plastique ne sont pas des emballages.
PENSEZ À LA RECYCLERIE OU DÉPOSEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



Les emballages encore pleins vont souiller les autres et empêcher leur recyclage.
VIDEZ-LES BIEN AVANT DE LES TRIER.



Les objets métalliques volumineux (disques de frein, poêles, ...) endommagent les équipements.
DÉPOSEZ-LES EN DÉCHETTERIE.



Les équipements électriques et électroniques génèrent un déchirement des bandes mais aussi un risque d'explosion et d'incendie.
PENSEZ À LA RECYCLERIE OU APORTEZ-LES EN MAGASIN OU EN DÉCHETTERIE.



SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

Un doute, une question ?
+ d'info



L'air et l'assiette - contact@aireauvert.com - 02 30 06

PRÉPAREZ VOTRE OUVERTURE de commerce ou d'établissement

Sécurisez votre projet avant de déposer vos autorisations

PERMANENCE d'Installation

Conseils réglementaires
Vérifications urbanisme
Conformité ERP
Travaux et aménagements



Un lundi sur deux
Sur rendez-vous



CCAC

17 bis rue Guilleminot 60500 Chantilly



à partir du 4 mai 2026

JE M'INSCRIS!



CALENDRIER DES PERMANENCES

MAI

lundi 4 mai,
lundi 18 mai,

JUIN

lundi 1er juin,
lundi 15 juin,
lundi 29 juin,

AOÛT

lundi 17 août,
lundi 31 août,



SEPTEMBRE

lundi 14 septembre,
lundi 28 septembre,

OCTOBRE

lundi 12 octobre,
lundi 26 octobre,

NOVEMBRE

lundi 9 novembre,
lundi 23 novembre,

DECEMBRE

lundi 7 décembre

Conseil Départemental

Un coup de pouce pour les jeunes !



Le permis de conduire représente souvent une étape essentielle vers l'autonomie, l'emploi et la mobilité. Afin d'aider les jeunes à financer cette démarche, le Conseil départemental de l'Oise a mis en place le dispositif « Pass Permis Citoyen ».

Ce dispositif permet aux jeunes de bénéficier d'une aide financière de 600€ pour le financement du permis B, sans condition de ressources, en échange d'un engagement citoyen de 70 heures auprès d'une association, d'une collectivité ou d'un organisme partenaire.

Le principe est simple : le jeune s'investit dans une mission bénévole à caractère social, culturel, sportif ou solidaire, tout en participant activement à la vie locale. En retour, le Département apporte une aide concrète pour faciliter l'accès au permis de conduire.

Le dispositif s'adresse aux jeunes domiciliés dans l'Oise, âgés de 18 ans au moment du dépôt de leur dossier, et inscrits pour la première fois au permis de conduire.

Au-delà de l'aide financière, le « Pass Permis Citoyen » encourage l'engagement des jeunes au service des autres et valorise l'esprit de solidarité et de citoyenneté.



Santé publique

Fortes chaleurs : les bons réflexes !



Quels sont les risques ?

Les épisodes de fortes chaleurs présentent un risque pour l'ensemble de la population. Fatigue, sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur... Les risques sur votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Afin d'éviter tout risque pour sa santé et celles de nos proches, adoptons les bons gestes !

- > Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous, restez au frais (chez vous ou dans un lieu rafraîchi).
- > Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif)
- > Mouillez-vous le corps
- > Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- > Privilégiez les activités douces et sans effort
- > Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante
- > Évitez l'alcool
- > Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles.

En cas de malaise, appelez le 15 !

Expression des groupes du Conseil Municipal

Groupe majoritaire

«La Chapelle, Cap 2032»

Capelloises, Capellois,

Suite aux élections municipales, l'équipe « La Chapelle, Cap 2032 » tient à vous remercier pour la confiance accordée au soir du 1er tour.

Par votre vote, vous avez exprimé votre volonté de poursuivre, renforcer et faire avancer le travail engagé pour l'avenir de notre commune. Cette confiance, dans une liste en partie renouvelée, nous honore autant qu'elle nous engage.

Durant ce nouveau mandat, nous poursuivrons les grands projets structurants qui contribueront à améliorer durablement votre qualité de vie, à valoriser notre commune et à préserver notre environnement : la réfection de l'hôtel de ville ; une communication plus proche des habitants ; le soutien à la vie associative.

Le projet de la future déviation est essentiel pour la sécurité des usagers, la réduction du trafic et l'amélioration du cadre de vie. Il contribuera à rendre notre centre-ville plus vivant, plus attractif et plus agréable pour tous, tout en portant une attention particulière à l'environnement.

Notre ambition est claire : faire de notre commune un territoire dynamique, accueillant, solidaire et agréable à vivre.

Ensemble, nous continuerons à agir au service de notre commune.

L'équipe « La Chapelle, Cap 2032 »

Élu indépendant

«Union Capelloise»

Capelloises, Capellois,

Après des années, je suis de retour au Conseil Municipal de notre Commune.

Merci aux électrices et électeurs qui ont voté pour la liste conduite par Monsieur Gérald Ammoun "Union Capelloise".

L'accueil de notre Maire, de l'ensemble du Conseil Municipal, fut des plus franc et chaleureux.

Merci à Monsieur Dray de m'avoir ouvert les ateliers de travaux, sorte de commissions communales.

Je participe donc aux ateliers, urbanisme, finances et sécurité, de même à des réunions diverses.

Je suis donc un simple conseiller municipal de notre Commune à part entière.

Cette confiance de notre Maire me motive encore plus pour être le représentant de tous les Capelloises et Capellois.

Pauly Hervé



Groupe d'opposition

«Coeur Capellois»

Pas de texte proposé par «Coeur Capellois»



Le mot de l'élu

Depuis notre élection du 15 mars dernier, j'ai eu l'honneur d'être nommé délégué municipal en charge des commerces et de la communication de notre commune et je remercie l'ensemble de l'équipe municipale, et tout particulièrement Monsieur le Maire, pour la confiance qui m'a été accordée.

Concernant la communication, nous avons souhaité moderniser nos outils afin de mieux informer les habitants et rendre les échanges plus simples, accessibles et proches du quotidien des Capelloises et des Capellois.

Nous développons de nouveaux formats sur les réseaux sociaux, notamment des **vidéos explicatives** permettant de mieux comprendre les actions et projets de la commune et nous avons également mis en place un nouveau format de diffusion des conseils municipaux sur Facebook, accompagné d'un compte rendu vidéo clair et accessible afin que chacun puisse suivre plus facilement la vie démocratique de la commune.

Ce travail est mené avec Alison, employée en charge de la communication, avec qui nous développons continuellement de nouveaux outils et idées pour améliorer l'information municipale.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement au **renouvellement du site internet** de la commune afin de proposer un outil plus moderne, sécurisé et lisible pour tous et nous avons également ouvert le compte **Instagram** de la commune afin de renforcer davantage la proximité avec les habitants de toutes générations. Ce nouvel outil nous permettra de partager plus largement l'actualité municipale, de mettre en valeur les événements, les projets et les initiatives locales, tout en développant un lien direct et dynamique avec les habitants.

Nous poursuivons aussi le développement de l'application **IntraMuros**, que j'invite les Capelloises et les Capellois à télécharger pour suivre en temps réel l'actualité de la commune et des communes avoisinantes.

Enfin, une réflexion est engagée concernant le panneau informatif de la ville. Notre volonté est de proposer une communication municipale moderne, utile et accessible à tous, au service des habitants de La Chapelle-en-Serval.

Samuel Delaplace

3 000 abonnés sur Facebook : 3000 mercis et une surprise !

Vous êtes désormais plus de 3 000 abonnés à suivre l'actualité de la commune sur Facebook.

Un grand merci pour votre fidélité, votre intérêt et vos nombreuses interactions !

Pour célébrer ce cap symbolique, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture officielle du compte Instagram de la commune de La Chapelle-en-Serval

Retrouvez-y :

- > les événements de la commune
- > les coulisses de la vie municipale
- > des informations pratiques et des actualités locales

Rejoignez-nous dès maintenant sur Instagram et continuez à suivre la vie de votre commune sous un nouveau regard via le QR Code ci dessous



Portrait

Pharmacie de La Chapelle

Rencontre avec Anne Poirier, titulaire de la pharmacie et parapharmacie de La Chapelle-en-Serval



LNES : Vous avez ouvert votre nouvelle pharmacie le 15 juin dernier. Pouvez-vous nous la présenter ?

Anne : Depuis le 15 juin, nous accueillons nos patients dans notre nouvelle pharmacie et parapharmacie située au 175 rue de Paris. Cette nouvelle structure de 380 m² nous permet d'offrir un espace plus moderne, plus confortable et de redonner vie à un bâtiment ancien de la commune.

LNES : Depuis quand travailliez-vous sur ce déménagement ?

Anne : La réflexion autour de ce déménagement a débuté au premier semestre 2025. Les travaux ont quant à eux commencé à la fin du mois de janvier 2026.

LNES : La pharmacie fermera-t-elle pendant l'été ?

Anne : Non, la pharmacie restera ouverte tout l'été.

LNES : Quels sont les atouts de vos nouveaux locaux ?

Anne : Nos nouveaux locaux sont plus spacieux et entièrement climatisés, offrant ainsi de meilleures conditions d'accueil pour nos patients.

LNES : Quels services proposez-vous sur place ?

Anne : Nous proposons plusieurs services de santé :

- > La vaccination ;
- > Les tests d'angine ;
- > Les tests de cystite ;
- > Prochainement, un service de téléconsultation ;
- > La possibilité de déposer des analyses d'urine avant 12 h pour transmission au laboratoire de Senlis.

LNES : Quelles nouveautés les habitants pourront-ils découvrir dans votre pharmacie ?

Anne : Nous avons développé plusieurs rayons afin de répondre davantage aux besoins de nos patients :

- > Un espace dédié aux compléments alimentaires ;
- > Un rayon bébé plus important ;
- > Un rayon vétérinaire considérablement agrandi.



LNES : Le personnel a-t-il changé avec ce déménagement ?

Anne : Non, nous avons conservé la même équipe. Les patients retrouveront notamment Laetitia et Isabelle, ainsi que notre agent d'entretien.

LNES : Que vont devenir les anciens locaux situés au 857 rue de Paris ?

Anne : À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore ce qu'ils deviendront.

LNES : Quels sont les horaires d'ouverture de la pharmacie ?

Anne : Nous sommes ouverts :

- > Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 19h ;
- > Le samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h.

LNES : Serez-vous pharmacie de garde ?

Anne : Oui, nous assurerons une garde environ une fois par mois. Pour connaître les pharmacies de garde, il est possible de composer le 3237.

LNES : L'accès à la pharmacie est-il adapté aux personnes à mobilité réduite ?

Anne : Oui, un cheminement PMR a été aménagé afin de garantir l'accès à tous.

LNES : Comment les habitants peuvent-ils vous contacter ?

Anne : Nous avons conservé le même numéro de téléphone : **03 44 54 66 07** - Courriel : ordonnance@pharmachapelle.fr

LNES : Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Anne : J'aime avant tout le conseil, le contact humain avec les patients et l'accompagnement que nous pouvons leur apporter au quotidien.

Interview réalisée par Samuel Delaplace, conseiller municipal délégué à la communication et aux commerces, Laurence Moreau Hennion, conseillère municipale déléguée aux festivités et aux cérémonies ainsi que Yannick Comel, conseiller municipal.

PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS

13 Juillet

ANIMATION



Défilé aux lampions 18h
Feu d'artifice 23h
Bal avec DJ (voir p.16)
📍 Stade du Servois

14 Juillet

FÊTE NATIONALE



Défilé, dépôt de gerbes et verre de l'amitié.
📍 Rassemblement à la Roseaie (voir p.4) 11h15

5 Sept

FORUM DES ASSOCIATIONS



Venez rencontrer nos associations 10h-17h
📍 Salle Fernand Halphen (voir p.16)

6 Sept

BROCANTE



Inscription à compter du 2 juillet (voir p.17)
📍 Boulevard de la Riollette 6h30-17h30

12 Sept

ANIMATION



Loto des Sapeurs-Pompiers 19h
Inscription sur place
📍 Salle Fernand Halphen

21 Nov

THÉÂTRE



La Vaudevill'Oise 19h
Venez rire le temps d'une soirée
📍 Salle Fernand Halphen

27 Nov

ANIMATION



Défilé aux lampions 17h
Lancement des illuminations 30h
18h
📍 Parc de la Mairie

5 Déc

ANIMATION



Repas des aînés 12h
📍 Salle Fernand Halphen

12 Déc

ANIMATION



Noël des enfants 10h-23h
Joyeux Noël
📍 Salle Fernand Halphen